

ANNEXE 1 :

**Réponses des élus aux propositions des groupes de travail du conseil
du temps long suite à la présentation du rapport annuel 2021-2022**

**Réponses des élus aux propositions des groupes de travail du conseil du temps long
suite à la présentation du rapport annuel 2021-2022**

-Réunion du 4 octobre 2022 -

Personnes présentes :

Membres du conseil du temps long : Michel Jacon, Yves Ninet, Caroline Cesbron, Marie-José Fresier, Nathalie Toussaint

Elus communaux : Guillaume Lissy, Clémence Aubert, Alice Mollon

Services municipaux : Rodolphe Dalban, Fanny Crouzet

Introduction/ contexte

Suite au rapport d'activité du conseil du temps long présenté en conseil Municipal en juillet 2022, les élus ont étudié les propositions et proposent ici un retour aux différentes questions & interpellations. Ce temps de réunion est aussi l'occasion de créer des ponts entre les groupes, permet de retravailler les sujets avant l'année qui arrive.

Les élus informent les référents que tous les sièges du conseil du temps long vont être pourvus en ce début de 2ème année car 12 nouveaux membres ont été recrutés par un système de tirage au sort téléphonique.

Les référents redisent l'importance de donner les noms et coordonnées des membres de chaque groupe pour permettre de travailler en dehors des plénières. Ils veulent aussi savoir combien ils vont avoir de personnes nouvelles dans leur groupe.

1. Groupe mobilité

Présent pour représenter le groupe : Yves Ninet

Eléments de réponses des élus suite aux propositions faites par le groupe :

Nous sommes conscients que le trafic est très important sur ces axes et les traversées, les déplacements à pied et à vélo sont dangereux pour les habitants. Les solutions que vous préconisez pour limiter ce flux s'appuient sur des stratégies que nous devons mener de front :

- Limiter les vitesses des voitures pour sécuriser les déplacements en modes doux
- Rendre la circulation voitures plus contraignantes
- Offrir des solutions pour se passer de la voiture (Transport en commun, parking relais, ...)
- Résoudre les points noirs vélo et piétons (zones de danger ou d'insécurité)

Sur l'axe plateau du Vercors → Pont de Catane.

- Augmenter la fréquence sur les lignes de transport – **La T65 de transisère a des horaires pas assez fiables sur les points de ramassage sur la commune. => Nous rencontrons le président du SMAGG pour avancer sur cette demande (déjà faite plusieurs fois !)**

- Prévoir des parking relais – **La commune veut bien mettre des terrains à disposition, une proposition de parking relais à Beauregard est à l'étude. Il faut la mettre en corrélation avec une augmentation des fréquences de bus**
- Améliorer le covoiturage/ autopstop => **Valoriser le « réseau Pouce » et illicov mis en place avec le Parc du Vercors**

Nous avons mis le hameau de Pariset en zone d'agglomération avec une signalétique et une limitation de vitesse à 50 km/h.

Axe Sassenage-Fontaine → Rondeau

- Rendre l'avenue du Vercors plus contraignante pour les voitures (rester sur la rocade/ prendre la rocade) => **Demander une étude à la Métropole de fréquentation**
- Mettre l'avenue du Vercors en sens **unique** => **A étudier mais les voitures prendraient l'axe Paul Langevin et le trafic serait reporté sur le centre de la commune. Cette solution ne ferait que déplacer le problème**
- Limiter les poids lourds => problématique des bennes Lely qui vont très vites (Pourquoi elles ne sortent pas à Fontaine ?) **Envoyer un courrier**

Axe Fontaine → Pont de Catane

- Créer un tronçon de la ligne C qui rejoint la ligne A => Ce n'est pas dans les tuyaux du SMAGG mais la demande a été transmise à S. Laval le 26/09/2022

De manière plus générale, prévoir de comptabiliser et analyser le trafic sur les 3 axes.

Un rendez-vous est organisé avec M. Laval vice-président à la Métropole en charge de l'aménagement de l'espace public et président du SMAGG

+ annonce de la délibération câble et la réserve émise pour améliorer la liaison en modes actifs - qui passera en Conseil municipal le 17 octobre – il sera intéressant que le conseil du temps long puisse rendre un avis à cette concertation annoncée au printemps 2023.

+ lancement de la concertation pour la Zone à Faibles Emissions – il serait intéressant que le conseil du temps long puisse rendre un avis à cette concertation.

2. Groupe adaptation au changement climatique

Présente pour représenter le groupe : Mme Caroline Cesbron

Eléments de réponses des élus suite aux propositions faites par le groupe :

La ville est prête à accompagner pour la mise en œuvre de ces propositions techniquement et financièrement. Proposition, si le groupe le sollicite, de créer un groupe de travail avec élus, groupe climat et services municipaux compétents pour :

- o Mettre en place « un appel à participation » à destination des copropriétés
- o Ecrire aux copropriétés de la commune pour les inciter à planter/ végétaliser leurs espaces : Pour cela il faut que vous aidiez à trouver les arguments pour convaincre et trouver les plantations

Les copros sont aussi mobilisées sur la gestion écologique des espaces verts, la mise en place de potagers partagés. Elles sont aussi sensibilisées à la pollution lumineuse. Le syndic de la copro du Beau

Site est partant sur cette question, nous pouvons aussi commencer le travail de création d'ombre /plantation d'arbres avec lui ?

Question des membres du groupe sur la hauteur de l'investissement demandé pour cette nouvelle année. La commune souhaite que le conseil du temps long puisse être une aide à la décision, il faut que chacun fasse à sa mesure pour cette engagement bénévole.

3. Groupe Nature et Biodiversité

Présent pour représenter le groupe : Michel Jacon

Éléments de réponses des élus suite aux propositions faites par le groupe :

Ce ruisseau est bien ciblé dans le cadre de la compétence GEMAPI par la Métropole mais son état ne justifie pas de travaux de protection immédiatement. Il est du devoir des propriétaires riverains d'entretenir son lit et ses abords.

Le droit d'usage de l'eau.

Il est limité aux besoins domestiques du propriétaire (abreuvement des animaux, arrosage du potager) et ne doit pas mettre en danger la vie aquatique. Modifiant le régime d'écoulement des eaux, ce droit d'usage est réglementé ; un débit suffisant doit être maintenu à l'aval.

Entretien du cours d'eau, de la berge et de la ripisylve.

Le propriétaire riverain est tenu d'assurer un entretien régulier du cours d'eau. L'objectif est de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique notamment par l'enlèvement des embâcles, des débris flottants ou non ainsi que par l'entretien de la végétation des rives (Art. L215-14 du Code de l'Env.).

A notre demande un technicien de Rivière, Hugues Plantier est allé faire un repérage. En effet le ruisseau est à sec à plusieurs endroits et les causes pourraient être multiple :

- 1 - Le prélèvement de la source est fonction de la capacité de la source qui a été calculée il y a quelques années. Il y a eu un arrêté à retrouver/ Durant la période de sécheresse cette capacité est resté la même. Il est néanmoins toujours observé que le trop plein coulé mais peut être le débit était moins fort
- 200 m sous la source se trouve la ferme des Arcelles. On observe d'en aval de cette ferme le ruisseau s'assèche de nouveau. Il est possible que pour des besoins de l'exploitation un prélèvement soit effectué – A voir s'il y a des droits d'eau sur le linéaire.
- Au niveau de Pariset, le ruisseau traverse l'ancienne voie du Tram, il est possible que des canalisations sous cet itinéraire soient bouchées. Un technicien va se rendre sur place pour vérifier. Nous avons communiqué les coordonnées du référent au technicien de rivière qui doit prendre contact avec vous

Nous avons aussi évoqué avec lui la possibilité de faire un chantier participatif d'entretien de ce cours d'eau. Les propriétaires riverains ayant des droits et des devoirs.

4. Groupe Urbanisme

Présente pour représenter le groupe : Nathalie Toussaint

Eléments de réponses des élus suite aux propositions faites par le groupe :

Vision de la commune à 30 ans :

- Une ville fraîche, arborée qui protège ses habitants des hausses de températures et des pollutions
- Un espace public plus partagé avec moins de voiture, plus de place pour les vélos ; PLUI des déplacements piétons sécurisés pour les enfants et les personnes âgées
- Une ville où l'on trouve de la proximité : des commerces, cultures, sports ,....
- Une ville dynamique qui accueille des habitants, des familles, des entreprises
- Une ville solidaire, vivante, accueillante, belle

Nous souhaitons aussi partager avec le CTL cette vision, c'est pourquoi nous allons proposer au conseil du temps long un atelier avec un prestataire chargé d'acculturer le groupe aux règles de base de l'urbanisme, le tout en travaillant sur la construction d'une ville idéale.

5. Groupe vivre ensemble

Présente pour représenter le groupe : Marie José Fresier

Nous retenons les idées de fonctionnement d'une future maison des associations à la Fauconnière. L'aile de l'école Chamrousse est aujourd'hui inoccupée et la commune souhaite tout de même réfléchir à un usage polyvalent qui réponde aux besoins des associations mais aussi des habitants.

La présence de logements s'avère compliquée vu la proximité d'un établissement scolaire, cela nécessite des autorisations du rectorat pour envisager cette cohabitation.

L'étude de préfiguration de travaux d'aménagement de l'aile de l'école Chamrousse est programmée en 2023.

ANNEXE 2 :

Compte rendu de la séance plénière du 11 octobre 2022

CONSEIL DU TEMPS LONG Compte-rendu de la plénière du 11 octobre 2022

En complément de ce compte-rendu :

- le support de présentation
- la liste des membres par groupe et leurs coordonnées

1. Quel fonctionnement pour cette année 2022-23 ?

Accueil des nouveaux arrivants. 12 nouveaux membres ont été recrutés par un système de tirage au sort téléphonique afin de pourvoir tous les sièges de ce conseil. On peut regretter que seuls 4 nouveaux aient pu être présents.

Présentation de la composition du conseil (4 collègues)
Explication du rôle du conseil et de son fonctionnement

2. Réponse des élus suite aux propositions formulées dans le rapport annuel et présentées au conseil municipal du 4 juillet

Objectif de ce moment : faire connaître à toutes et tous les réponses des élus aux propositions faites par chaque groupe.

Suite au rapport d'activité du conseil du temps long présenté en conseil Municipal en juillet 2022, les élus ont étudié les propositions et ont rencontré les référents de chaque groupe le 4 octobre pour leur faire un retour sur les différentes questions & interpellations.

→ **Eléments de réponses des élus suite aux propositions faites par le groupe Mobilité (intervention de Yves Ninet)**

Elus conscients que le trafic est très important sur ces axes et les traversées, les déplacements à pied et à vélo sont dangereux pour les habitants. Les solutions préconisées pour limiter ce flux s'appuient sur des stratégies que nous devons mener de front :

- Limiter les vitesses des voitures pour sécuriser les déplacements en modes doux
- Rendre la circulation voitures plus contraignantes
- Offrir des solutions pour se passer de la voiture (Transport en commun, parking relais, ...)
- Résoudre les points noirs vélo et piétons (zones de danger ou d'insécurité)

Sur l'axe plateau du Vercors → Pont de Catane.

- Augmenter la fréquence sur les lignes de transport – La T65 de transisère a des horaires pas assez fiables sur les points de ramassage sur la commune. => rencontre prévue de président du SMAGG pour avancer sur cette demande (déjà faite plusieurs fois !)
- Prévoir des parking relais – La commune veut bien mettre des terrains à disposition, une proposition de parking relais à Beauregard est à l'étude. Il faut la mettre en corrélation avec une augmentation des fréquences de bus

- Améliorer le covoiturage/ autopstop => **Valoriser le « réseau Pouce » et illicov mis en place avec le Parc du Vercors**

Hameau de Pariset en zone d'agglomération avec une signalétique et une limitation de vitesse à 50 km/h.

Axe Sassenage-Fontaine → Rondeau

- Rendre l'avenue du Vercors plus contraignante pour les voitures (rester sur la rocade/ prendre la rocade) => **Demander une étude à la Métropole de fréquentation**
- Mettre l'avenue du Vercors en sens unique => **A étudier mais les voitures prendraient l'axe Paul Langevin et le trafic serait reporté sur le centre de la commune. Cette solution ne ferait que déplacer le problème**
- Limiter les poids lourds => problématique des bennes Lely qui vont très vites (Pourquoi elles ne sortent pas à Fontaine ?) **courrier en cours de rédaction**

Axe Fontaine → Pont de Catane

- Créer un tronçon de la ligne C qui rejoint la ligne A => Ce n'est pas dans les tuyaux du SMAGG mais la demande a été transmise à S. Laval le 26/09/2022

De manière plus générale, prévoir de comptabiliser et analyser le trafic sur les 3 axes.

Un rendez-vous est organisé avec M. Laval vice-président à la Métropole en charge de l'aménagement de l'espace public et président du SMAGG

+ annonce de la délibération câble et la réserve émise pour améliorer la liaison en modes actifs - qui passera en Conseil municipal le 17 octobre – il sera intéressant que le conseil du temps long puisse rendre un avis à cette concertation annoncée au printemps 2023.

+ lancement de la concertation pour la Zone à Faibles Emissions – il serait intéressant que le conseil du temps long puisse rendre un avis à cette concertation.

→ Éléments de réponses des élus suite aux propositions faites par le groupe Adaptation au changement climatique (intervention de Caroline Cesbron)

La ville est prête à accompagner pour la mise en œuvre de ces propositions techniquement et financièrement. Proposition, si le groupe le sollicite, de créer un groupe de travail avec élus, groupe climat et services municipaux compétents pour :

- o Mettre en place « un appel à participation » à destination des copropriétés
- o Ecrire aux copropriétés de la commune pour les inciter à planter/ végétaliser leurs espaces : Pour cela il faut que vous nous aidiez à trouver les arguments pour convaincre et trouver les plantations

Les copros sont aussi mobilisées sur la gestion écologique des espaces verts, la mise en place de potagers partagés. Elles sont aussi sensibilisées à la pollution lumineuse. Le syndic de la copro du Beau Site est partant sur cette question, nous pouvons aussi commencer le travail de création d'ombre /plantation d'arbres avec lui ?

Question des membres du groupe sur la hauteur de l'investissement demandé pour cette nouvelle année. La commune souhaite que le conseil du temps long puisse être une aide à la décision, il faut que chacun fasse à sa mesure pour cette engagement bénévole.

→ **Éléments de réponses des élus suite aux propositions faites par le groupe Nature et Biodiversité (intervention de Michel Jacon)**

Le ruisseau des Arcelles est bien ciblé dans le cadre de la compétence GEMAPI par la Métropole mais son état ne justifie pas de travaux de protection immédiatement. Il est du devoir des propriétaires riverains d'entretenir son lit et ses abords.

Le droit d'usage de l'eau.

Il est limité aux besoins domestiques du propriétaire (abreuvement des animaux, arrosage du potager) et ne doit pas mettre en danger la vie aquatique. Modifiant le régime d'écoulement des eaux, ce droit d'usage est réglementé ; un débit suffisant doit être maintenu à l'aval.

Entretien du cours d'eau, de la berge et de la ripisylve.

Le propriétaire riverain est tenu d'assurer un entretien régulier du cours d'eau. L'objectif est de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique notamment par l'enlèvement des embâcles, des débris flottants ou non ainsi que par l'entretien de la végétation des rives (Art. L215-14 du Code de l'Env.).

Un technicien de Rivière de la Métro, Hugues Plantier est allé faire un repérage. En effet le ruisseau est à sec à plusieurs endroits et les causes pourraient être multiple :

- 1 - Le prélèvement de la source est fonction de la capacité de la source qui a été calculée il y a quelques années. Il y a eu un arrêté à retrouver/ Durant la période de sécheresse cette capacité est resté la même. Il est néanmoins toujours observé que le trop plein coulé mais peut être le débit était moins fort
- 200 m sous la source se trouve la ferme des Arcelles. On observe d'en aval de cette ferme le ruisseau s'assèche de nouveau. Il est possible que pour des besoins de l'exploitation un prélèvement soit effectué – A voir s'il y a des droits d'eau sur le linéaire.
- Au niveau de Pariset, le ruisseau traverse l'ancienne voie du Tram, il est possible que des canalisations sous cet itinéraire soient bouchées. Un technicien va se rendre sur place pour vérifier. Nous avons communiqué les coordonnées du référent au technicien de rivière qui doit prendre contact avec vous

Les élus ont aussi évoqué avec la Métro la possibilité de faire un chantier participatif d'entretien de ce cours d'eau. Les propriétaires riverains ayant des droits et des devoirs.

→ **Éléments de réponses des élus suite aux propositions faites par le groupe Urbanisme (intervention de Nathalie Toussaint)**

Vision de la commune à 30 ans :

- Une ville fraîche, arborée qui protège ses habitants des hausses de températures et des pollutions
- Un espace public plus partagé avec moins de voiture, plus de place pour les vélos ; PLUI des déplacements piétons sécurisés pour les enfants et les personnes âgées
- Une ville où l'on trouve de la proximité : des commerces, cultures, sports ,....
- Une ville dynamique qui accueille des habitants, des familles, des entreprises
- Une ville solidaire, vivante, accueillante, belle

Les élus souhaitent aussi partager avec le CdTL cette vision, c'est pourquoi un atelier avec un prestataire chargé d'acculturer le groupe aux règles de base de l'urbanisme, le tout en travaillant sur la construction d'une ville idéale, va être programmé.

Le groupe souhaite travailler sur une charte

→ **Eléments de réponses des élus suite aux propositions faites par le groupe Vivre ensemble solidarités (intervention de Louis-Paul Faure)**

Les élus retiennent les idées de fonctionnement d'une future maison des associations à la Fauconnière. L'aile de l'école Chamrousse est aujourd'hui inoccupée et la commune souhaite tout de même réfléchir à un usage polyvalent qui réponde aux besoins des associations mais aussi des habitants.

La présence de logements s'avère compliquée vu la proximité d'un établissement scolaire, cela nécessite des autorisations du rectorat pour envisager cette cohabitation.

L'étude de préfiguration de travaux d'aménagement de l'aile de l'école Chamrousse est programmée en 2023.

3. Temps par groupe thématique

Echanges par groupe pour fixer les orientations de l'année en fonction des souhaits de chaque membre des groupes.

4. Divers

Etudiants :

Présentation de l'équipe d'étudiants de l'école d'architecture de Grenoble pour qui le sujet d'étude de cette année scolaire est de réfléchir au futur désirable de Seyssinet-Pariset.

Evaluation des politiques publiques :

La ville travaille depuis 2 ans sur l'évaluation des politiques publiques et souhaite associer à ce travail des habitants. Le conseil du temps long sera sollicité dans ce cadre.

5. Calendrier

Mardi 29 novembre à 18h à 21h : Atelier « Fabrique urbaine » à noter, présence de toutes et tous fortement souhaitée, ça va être bien !

Jusqu'au 9 décembre : Concertation sur la zone à faibles émissions-Mobilité

Hiver 22-23 : début de la concertation sur le projet Fauconnière

Mardi 24 janvier à 20h : plénière du conseil du temps long

Mardi 4 avril 2023 à 20h : plénière du conseil du temps long

Liste de présence :

Présents :

Arnaud Gilles
Aubert Clémence
Barnier Christine
Besacier Séverine
Bourabei Chaouki
Cavalli Clémence
Cesbron Caroline
Champelovier Thibaut
Diallo Mamadou Aliou
Didier Michelle
Faure Louis-Paul
Faure Vincent
Humbert Christine
Jacon Michel
Jeanselme Julie
Lance Maxime
Lissy Guillaume
Martinelli Nicolas
Mollon Alice
Nicolino Bernard
Ninet Yves
Renzetti Alva
Toussaint Nathalie

Dalban Rodolphe
Crouzet Fanny

Excusés :

Bahaloul Khalifa
Belkhala Marjolaine
Bertoncello Cécile
Bouchet Varnet Cyndi
Carvalho Frédéric
Chatain Guy
Dargent Loïc
Delas Virgil
Durand Clément
Frésier Marie-José
Grézy Aude
Guillet Maxime
Idiou Enzo
Jaglin Denis
Leana Daniele
Maitre Dominique
Meynet Mathieu
Nivon Karen
Pasco Sylvie
Pirollet Fabienne
Thomas Pascal
Utrera Julie
Sandrin Florian
Signoret Marjorie

ANNEXE 3 :

Compte rendu de l'atelier « rêve ta ville » de novembre 2022



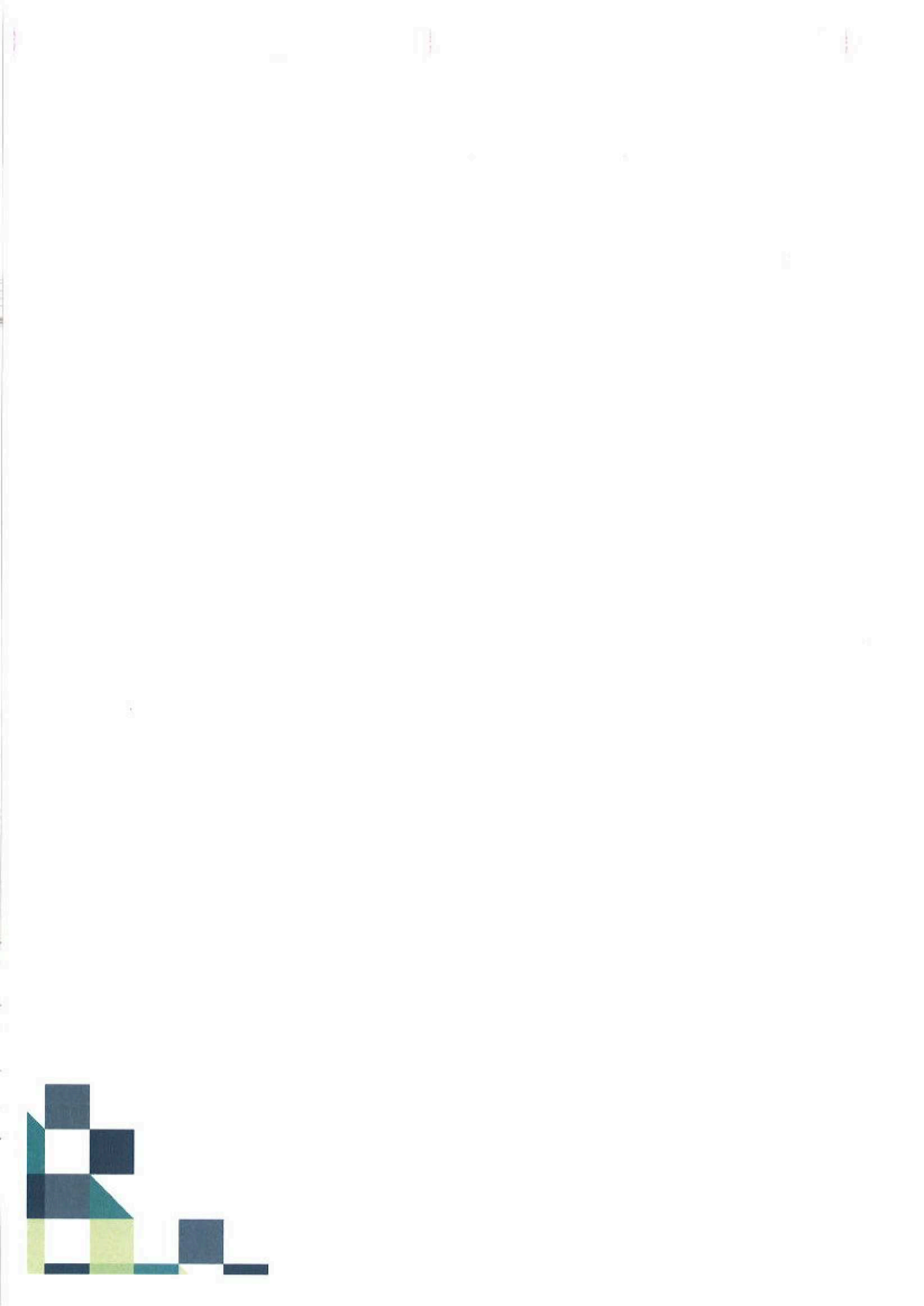
VILLE DE SEYSSINET PARISET

VISION COMMUNE

**SYNTHÈSE DE L'ATELIER
RÊVER LA VILLE À 30 ANS**

NOVEMBRE 2022





SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

P.4

DÉROULÉ DE L'ATELIER

P.4

BRISE GLACE

P.5

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

P.6-9

SYNTHÈSE PAR TABLE

P.10-22

Équipe bleue

p.11-14

Équipe jaune

p.15-18

Équipe violette

p.19-22



CONTEXTE DE L'ÉTUDE

La ville de Seyssinet a mis en place une instance participative, dénommée "le conseil du temps long". Ce groupe composé de citoyens de tous horizons : habitants, commerçants, salariés, élus, etc est chargé de travailler et d'examiner les grands projets de la commune sur une vision à long terme du territoire Seyssinettois en s'assurant qu'ils préservent les enjeux écologiques, sociaux et économiques de la ville et de ses acteurs.

Un atelier a été organisé le 29 novembre avec ce groupe dans l'objectif de leur faire imaginer et rêver la ville idéale à l'horizon 2050. Lors de cet atelier, dix-sept participants étaient présents.

DÉROULÉ DE L'ATELIER



BRISE GLACE



DÉFINITION DES
CARACTÉRISTIQUES
IDÉALES



RÉALISATION
COLLECTIVE
DE MAQUETTES



PARTAGE DES
PROPOSITIONS

en sous-groupes

CHIFFRES CLÉS



29 NOVEMBRE
2022
À 18H30



2 HEURES



3
GROUPES
DE TRAVAIL



17
PARTICIPANTS



BRISE GLACE



Un premier temps de brise-glace a été organisé avec le conseil du temps long. Les participants devaient choisir un élément de la ville (école, café...) qui illustre ce qu'il apprécie dans la vie urbaine. Les participants devaient ensuite expliquer aux autres participants leur choix.

Éléments de la ville choisis par les participants :



Nuage de mots réalisé à partir des justifications des participants

Accessibilité
 Animation
 Divertissement
 Intergénérationnel
 Environnement Proximité
 Réemploi Convivialité
 Accès à la culture
 Commerces
 Rencontre
 Services



SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Résumé des propositions communes à la majorité des 3 tables et des propositions fortes émises par les différentes équipes.



SYNTHÈSE GÉNÉRALE : VISION COMMUNE POUR LE QUARTIER IDÉAL EN 2050

La deuxième partie de l'atelier a été consacrée à la réalisation, en sous-groupes, de scénarios d'aménagement pour la ville idéale dans 30 ans. Trois équipes ont été créées par tirage au sort à l'arrivée : bleue, jaune et violette.

Dans chaque sous-groupe, les participants devaient incarner un personnage qu'ils avaient tiré au sort (commerçant, riverain, visiteur...). Chaque participant a précisé individuellement les caractéristiques (prénom, âge, lien avec le quartier) et les besoins de son personnage. Ensuite, chaque groupe a défini collectivement 3 caractéristiques de leur ville idéale et élaboré un scénario commun en prenant en compte les besoins et les désirs de chaque personnage.

Plusieurs propositions ont été formulées par plusieurs équipes, voici la synthèse décrivant la vision commune des participants pour la ville idéale de 2050.

HABITAT :

La majorité des participants ont proposé de densifier l'habitat présent dans la ville mais en favorisant des constructions collectives de faibles hauteurs (inférieur à R+5). Les constructions sont de hautes qualités environnementales et végétalisées.

Propositions fortes :

- "Densification de l'habitat actuel." - Equipe Bleue
- "Petits habitats collectifs (inférieurs à R+5) autonomes en énergie." - Equipe jaune
- "Centre avec des immeubles de faibles hauteurs (R+2, R+3)." - Equipe violette
- "Les constructions sont végétalisées, en HQE, de basse consommation énergétique et faites en matériaux nobles." - Equipe violette

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

L'ensemble des participants ont proposé des équipements et des services d'hyperproximité (commerces de proximité, centre culturel au cœur du quartier, établissements scolaires) et la présence de



Réalisation collective de maquettes



lieux de rencontre et de convivialité intergénérationnel (café, food truck...). Les équipements de plus grandes infrastructures (hôpital, équipements sportifs...) sont quant à eux situés plutôt vers les périphéries ou en dehors du quartier.

Propositions fortes :

- "L'église actuelle est transformée en centre culturel placé au cœur des écoles et des habitats adaptés (maintien à domicile des personnes âgées) pour favoriser les projets intergénérationnels". - Equipe jaune
- "Des commerces et des services de proximité sont présents en rez-de-chaussée des immeubles et le long du tramway et créent de véritables lieux de vie dans le quartier". - Equipe violette
- "Aménager des lieux pour favoriser la rencontre (guinguette, food trucks...)" - Equipe jaune
- "Des commerces présents dans l'hypercentre". - Equipe bleue
- "Les grands équipements (hôpital, sportifs...) sont situés en dehors de la ville." - Equipe violette

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le positionnement des activités économiques dans la ville idéale de 2050 est différent entre les groupes. D'un côté un groupe propose l'installation des activités économiques en périphérie du centre-ville, alors que pour d'autres elles se situent au centre-ville soit dans des zones délimitées, soit elles sont intimement liées avec l'habitat.

Propositions fortes :

- "Le travail et les activités économiques sont installés en périphérie du centre-ville et accessible en voiture". - Equipe bleue
- "Le travail est l'habitat sont intimement liés (télétravail, commerces en RDC des habitations...)" - Equipe jaune
- "Présence d'espaces de coworking et activité tertiaire où il y a des possibilités de détente, de restauration." - Equipe violette

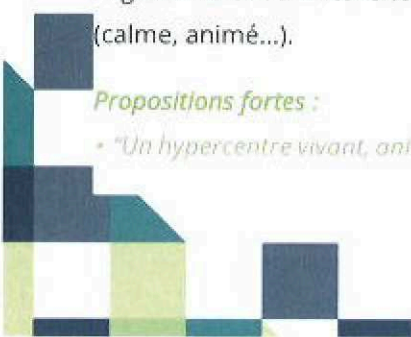
ESPACES PUBLICS

Tous les groupes sont unanimes sur la volonté d'avoir des espaces publics vivants, animés, conviviaux, plus perméables et plus végétalisés et où l'intensité des usages diminue en fonction des lieux (calme, animé...).

Propositions fortes :

- "Un hypercentre vivant, animé avec la présence de petits commerçants,

Réalisation collective de maquettes



de lieux de détente" - Equipe bleue

- "Des intensités différentes selon les lieux du quartier (espace calme, vivant...). Plus on s'approche du centre et plus ça ralentit et plus on a des activités piétonnes" - Equipe bleue
- "Transformation du parc en lieu de maraîchage, dans un but d'autonomie alimentaire" - Equipe jaune
- "Présence de brocantes, guinguettes le long du canal pour favoriser la rencontre et la convivialité" - Equipe jaune
- "Végétalisation de l'ensemble du quartier (présence de poumons verts...)" - Equipe jaune
- "Le long du canal, des espaces calmes ombragés pour se détendre, se promener" - Equipe violette
- "Végétalisation et perméabilisation des sols." - Equipe violette
- "Présence d'espaces verts et de jardin à chaque coin de rue". - Equipe violette

MOBILITÉ

Pour la majorité des participants, dans la ville de 2050, les véhicules motorisés sont déplacés en périphérie du centre-ville. La priorité est donnée aux modes actifs (vélos, piétons) et aux transports en commun au sein du centre-ville.

Propositions fortes :

- "Les pistes cyclables sont situées sur les grands axes." - Equipe bleue
- "La circulation des véhicules motorisés est déplacée à l'extérieur. Les voiries sont conservées pour les accès pompiers, livraison, personnes handicapées..." - Equipe jaune
- "Les véhicules motorisés sont situés en périphérie du quartier" - Equipe bleue
- "La priorité est donnée aux modes actifs (piétons et vélos) et aux transports en commun" - Equipe jaune
- "Le centre est contourné par un transport aérien individuel ou collectif (voiture individuelle ou transport collectif par cabine). Le sol est quant à lui entièrement dédié aux modes actifs (piétons, vélos)." - Equipe violette
- "Une ligne de tram supplémentaire est créée" - Equipes jaune et violette



PISTES DE TRAVAIL POUR LA SUITE

alt.Urbaine propose aux membres du conseil du temps long des pistes de réflexion issues des échanges de la soirée à travailler dans chaque groupe qui compose l'instance : validation collectif de ces principes, précisions des enjeux et des attentes en lien avec ces principes, définition d'indicateurs pour évaluer leur prise en compte dans les projets, recherches de référence pour les illustrer...

Ces propositions pourraient par exemple être débattues avec des spécialistes lors d'ateliers thématiques.

MOBILITÉ

- > Prioriser les modes doux (la marche, le vélo).
- > Apaiser les cœurs de quartier en ne conservant la voiture que sur les grands axes structurants de circulation.

URBANISME

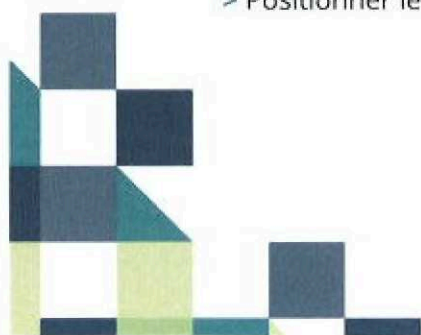
- > Privilégier des immeubles collectifs d'une hauteur maximale de R+5
- > Mise en débat : organiser les fonctions (habiter, travailler, activités de loisirs...) par zones VS faire cohabiter différentes fonctions dans un même secteur

ENVIRONNEMENT/ CLIMAT

- > Resserer la ville pour limiter son étalement et les déplacements.
- > Privilégier la haute qualité environnementale dans les constructions.
- > Végétaliser et ombrager dès que c'est possible.
- > Intégrer dans l'aménagement les éléments naturels déjà présent sur le site (mettre en valeur l'eau)

SOLIDARITÉ

- > Intégrer des équipements et des services du quotidiens en cœur de quartier pour multiplier les lieux de rencontre et favoriser la convivialité et la vie de quartier.
- > Penser des espaces publics inclusifs et intergénérationnels
- > Positionner les grands équipements et services en périphéries du cœur de ville





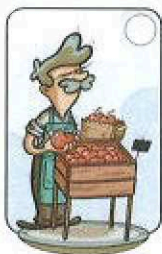
SYNTHÈSE PAR ÉQUIPE

Résumé des enjeux et propositions par thématiques
formulées dans chaque groupe

Équipe BLEUE

UN CENTRE ENTIÈREMENT DÉDIÉ AUX MODES ACTIFS

LES PERSONNAGES :



Jean Claude
Commerçant



Marie Agnès
Habitante du quartier



Romain
16 ans
Habitant, collégien et se rend chaque semaine à l'école de musique



Jean Michel
42 ans
2 enfants



Chantal
Se rend régulièrement dans le quartier



Téo
Habitant





3 CARACTÉRISTIQUES DE LEUR VILLE IDÉALE :

- BELLE
- LOCALISTE
- ACCESSIBLE EN TRANSPORTS

PROPOSITIONS POUR LA VILLE IDÉALE :

HABITAT

- Densification de l'habitat actuel
- Création d'habitat de faible hauteur à proximité de l'eau pour des questions paysagères [1]

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Présence de nombreux équipements en coeur de quartier : collège, piscine, gymnase, terrain de sport, centre culturel, centre de santé [2]
- Conservation du trio marché/ hôtel de ville/ église. L'église est conservée pour son intérêt patrimonial [3]
- Des commerces de proximité présents dans l'hypercentre

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Le travail et les activités économiques sont installés en périphérie du centre-ville et accessible en voiture.

ESPACES PUBLICS

- Un hypercentre vivant, animé avec la présence de petits commerçants, de lieux de détente
- Valorisation de l'eau présente
- Végétalisation du centre-ville
- Création de plages le long du canal [4]
- Le parc est un espace de repos et de divertissement à proximité de l'eau [5]
- Création d'une polarité jeunes/ ados à proximité du collège (terrain de sport...). [6]
- Des intensités différentes selon les lieux du quartier (espace calme, vivant...). Plus on s'approche du centre et plus on ralentit et on a des activités piétonnes


MOBILITÉ

- Piétonnisation de l'hypercentre.
- Les pistes cyclables sont situées sur les grands axes
- Les véhicules motorisés sont situés en périphérie du quartier. [7]


MAQUETTE DU SCÉNARIO




LÉGENDE

 S'activer

 Manger/Boire

 Se rassembler


 Flux cycles


 Animer

 Jouer

 Se stationner

 Flux piétons

 Se détendre


 Se rafraîchir

 Végétaliser

 Flux voiture


 Commerces


 Habiter


 Se cultiver


Matériaux sol :


 Eau

 Végétalisé

 Perméable (gravillon, copeaux..)

 Imperméable (enrobé..)

 Services

 Se promener

 Travailler

 Se repérer

IMAGES DE RÉFÉRENCE EN LIEN AVEC LES PROPOSITIONS



Commerce ambulant



Brocante



Marché



Habitat HQE



Habitat de faible hauteur



Habitat semi collectif



Habitat faible hauteur



Bureaux de grandes hauteurs



Espace de détente et de lecture



Piscine naturelle



Espace de jardinage



Espace ombragé



Mobilier pour se retrouver



Stationnement végétalisé



Équipe JAUNE

L'HYPER PROXIMITÉ DUE À LA RARÉFACTION DES ÉNERGIES FOSSILES

LES PERSONNAGES :



Lucien
59 ans
Primeur
bio dans le
quartier



Josette
89 ans
Habitante du
quartier. Se
déplace avec
sa canne et son
chien.
A besoin d'une
maison de
retraite dans le
quartier



Léo
15 ans
Habitant du
quartier et en
seconde au
lycée.
Aime le cinéma



Ana
42 ans
Recherche un
logement dans
le quartier



Franck
22 ans
Habitant du
quartier





3 CARACTÉRISTIQUES DE LEUR VILLE IDÉALE :

- CRÉATION DE LIENS SOCIAUX
- INFRASTRUCTURES ADAPTÉES (LYCÉE, STADE, LOGEMENT)
- NATURE

PROPOSITIONS POUR UNE VILLE IDÉALE

HABITAT

- Petits habitats collectifs (inférieurs à R+5) autonomes en énergie, à proximité des commerces et des services. [1]
- La maison individuelle est bannie car trop consommatrice en énergie et en espace.

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- L'église actuelle est transformée en centre culturel [2] placé au cœur des écoles et des habitats adaptés (maintien à domicile des personnes âgées) pour favoriser les projets intergénérationnels.
- Présence de commerces d'hyperproximité (productions locales, artisanat...). [3]

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Le travail et l'habitat sont intimement liés (télétravail, commerces en RDC des habitations...). [3]

ESPACES PUBLICS

- Transformation du parc en lieu de maraîchage, dans un but d'autonomie alimentaire. [5]
- Piscine naturelle avec l'eau existante qui fonctionne principalement l'été. [6]
- Aménagement d'espaces récréatifs dans l'ensemble du quartier.
- Présence de brocantes, guinguettes le long du canal pour favoriser la rencontre et la convivialité
- Végétalisation de l'ensemble du quartier (présence de poumons verts...)

MOBILITÉ

- La circulation des véhicules motorisés est déplacée à l'extérieur. Les voiries sont conservées pour les accès pompiers, livraisons, personnes handicapées... [7]
- La priorité est donnée aux modes actifs (piétons et vélos) et aux transports en commun
- Une seconde ligne de tramway est créée [8]

MAQUETTE DU SCÉNARIO



LÉGENDE

 S'activer	 Manger/Boire	 Se rassembler	 Flux cycles
 Animer	 Jouer	 Se stationner	 Flux piétons
 Se détendre	 Se rafraîchir	 Végétaliser	 Flux voiture
 Commerces	 Habiter	 Se cultiver	Matériaux sol :
 Services	 Se promener	 Travailler	 Eau
 Se repérer			 Végétalisé
			 Perméable (gravillon, copeaux..)
			 Imperméable (enrobé..)

IMAGES DE RÉFÉRENCE EN LIEN AVEC LES PROPOSITIONS



Commerce ambulant



Brocante



Marché



Bureaux de grandes hauteurs



Skatepark



Mobilier de détente ombragé



Stationnement végétalisé



Piscine naturelle



Brumisateur



Signalétique



Mobilier pour se retrouver



Mobilier de détente



Espace de jardinage



Équipe VIOLETTE

UN CENTRE PIÉTON CONTOURNÉ PAR
UN TRANSPORT AÉRIEN

LES PERSONNAGES :



Maurice
50 ans
*Commerçant
et habitant
du quartier*



Geneviève
70 ans
*Habitante du
quartier*



Jules
14 ans
*Habitant, va
au collège
dans le
quartier*



Thibault
35 ans
*Habite le
quartier et
emmène sa
fille au parc*



Pauline
55 ans
*Visite
familiale
régulière*



Axel
5 ans
*Habitant. Va
à l'école, au
parc, à la
piscine, à la
boulangerie
avec ses
parents*



3 CARACTÉRISTIQUES DE LEUR VILLE IDÉALE :

- DYNAMIQUE
- JARDINS
- RENCONTRE

PROPOSITIONS POUR UNE VILLE IDÉALE

HABITAT

- Centre peu dense avec des immeubles de faibles hauteurs (R+1, R+2, R+3)
- Les constructions sont végétalisées, en haute qualité environnementale (HQE), de basse consommation énergétique et réalisées en matériaux nobles.

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

- Présence d'un espace culturel en centre-ville ou au centre du quartier. [1]
- Les grands équipements (hôpital, sportifs...) sont situés en dehors du quartier. [2]
- Présence d'une halle accueillant des animations, un marché
- Les groupes scolaires sont situés au coeur du quartier [3]
- Des commerces et des services de proximité sont présents en rez-de-chaussée des immeubles et le long du tramway et créent de véritables lieux de vie. [4]

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- Présence d'espaces de coworking et activité tertiaire où il y a des possibilités de détente et de restauration. [5]

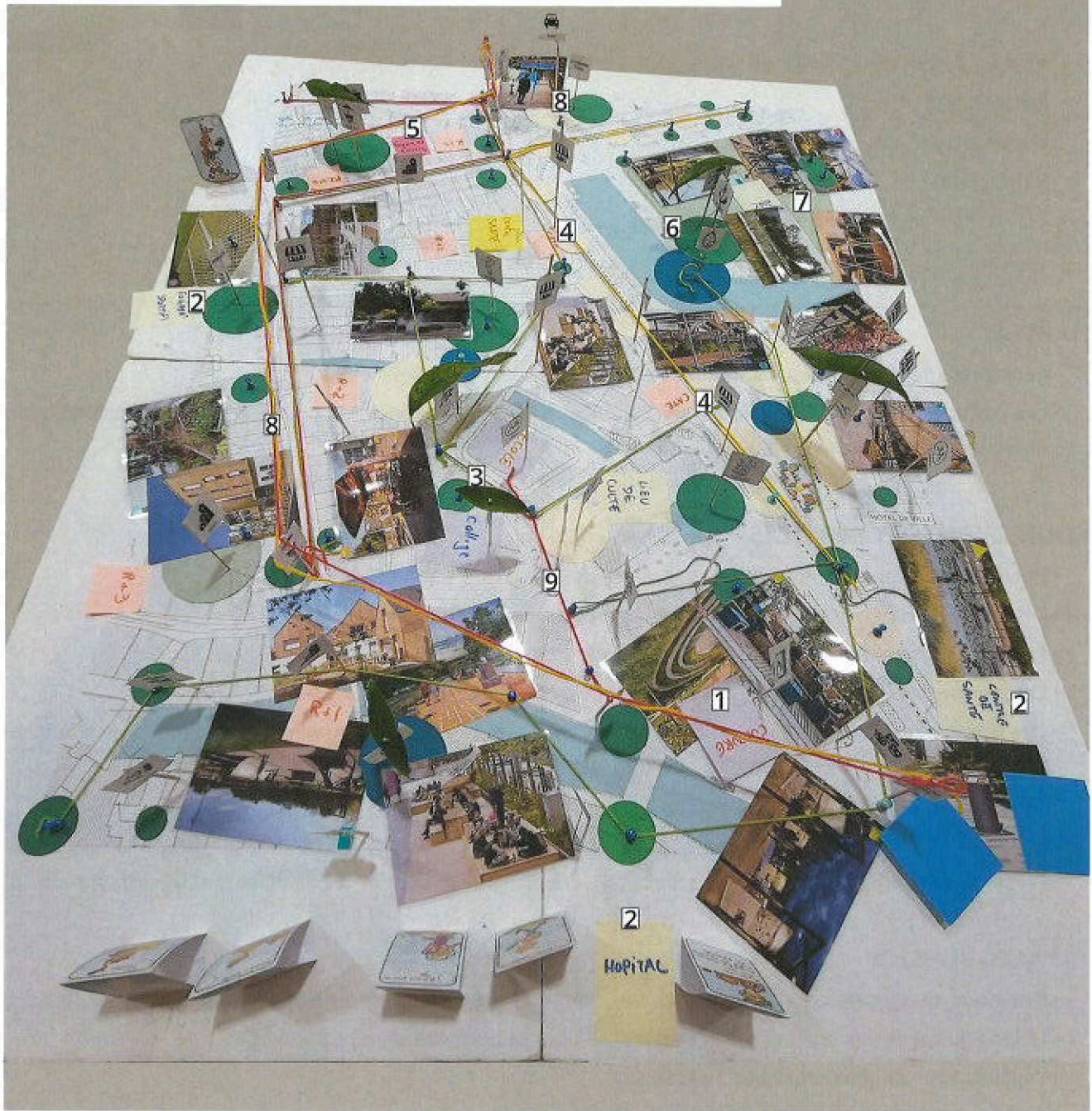
ESPACES PUBLICS

- Des intensités d'usages qui diminuent en fonction des lieux et des espaces publics
- Le long du canal, des espaces calmes ombragés pour se détendre et se promener [6]
- Végétalisation et perméabilisation des sols.
- Présence d'espaces verts et de jardin à chaque coin de rue
- Un grand parc végétalisé est créé. Il regroupe des lieux de rafraîchissement, des activités de détente, de culture, d'exposition, de rencontre... [7]

MOBILITÉ

- Le centre est contourné par un transport aérien individuel ou collectif (voiture individuelle ou transport collectif par cabine). Le sol est quant à lui entièrement dédié aux modes actifs (piétons, vélos). [8]
- Transformation du centre commercial existant en parking végétalisé [8]
- Le lieu de culte et l'école sont les seuls équipements desservis par les véhicules motorisés, pour l'accès aux personnes âgées et aux personnes qui travaillent au sein de l'établissement scolaire [9]

MAQUETTE DU SCÉNARIO



LÉGENDE

- | | | | |
|---|---|---|--|
|  S'activer |  Manger/Boire |  Se rassembler |  Flux cycles |
|  Animer |  Jouer |  Se stationner |  Flux piétons |
|  Se détendre |  Se rafraîchir |  Végétaliser |  Flux voiture |
|  Commerces |  Habiter |  Se cultiver | Matériaux sol : |
|  Services |  Se promener |  Travailler |  Eau |
|  Se repérer | | |  Végétalisé |
| | | |  Perméable (gravillon, copeaux..) |
| | | |  Imperméable (enrobé..) |

IMAGES DE RÉFÉRENCE EN LIEN AVEC LES PROPOSITIONS



Commerce ambulant



Marché



Exposition en plein air



Habitat faible hauteur



Habitat en matériaux nobles



Tyrolienne



Terrain de pétanque



Jeux au sol



Skatepark



Streetworkout



Espace pour se retrouver



Espace de lecture



Mobilier de détente ombragé



Stationnement végétalisé



Piscine naturelle



Brumisateu



Signalétique



Mobilier ombragé



Espace de jardinage



Borne d'accès



ANNEXE 4 :

Compte rendu de la séance plénière du 24 janvier 2023

CONSEIL DU TEMPS LONG Compte-rendu de la plénière du 24 janvier 2023

En complément de ce compte-rendu :

- *Synthèse de l'atelier rêver la ville à 30 ans*
- *Support de présentation de la plénière incluant le projet de renouvellement urbain du site de la Fauconnière*
- *Délibération du 16 décembre 2020*
- *Etude sur l'activité commerciale*
- *Analyse des besoins sociaux*

1. Travail actuel des groupes

Biodiversité (Intervention de Michel Jacon)

- ❖ Ruisseau des Arcelles : Proposition au budget participatif pour mettre à jour le ruisseau
- ❖ Voie du tram : parcours VTT électrique pour « mise en valeur » de l'ancienne voie du tram. Travail actuel sur la signalétique.
- ❖ Atlas de la biodiversité : construction d'une mare & plantation d'un verger
- ❖ Projets pour 2023 : travail sur le sujet de la forêt suite à la sécheresse de 2022
- ❖ Recensement des champignons et orchidées rare

Groupe urbanisme (intervention de Clément Durand)

Travail sur plusieurs outils qui servent à faire de la prospective :

- ❖ **Projet de charte** « d'urbanisme de projet » qui sera présentée cette année, à destination de toutes et tous qui veulent construire ou aménager. Outil qui ne se veut pas contraignant mais plutôt questionnant.
- ❖ Vision de la ville : **projet de faire faire une maquette** de la ville en 3D qui puisse être exposée publiquement pour que chaque habitant prenne conscience de sa situation dans la ville / outil pédagogique (projet qui peut être inscrit au budget participatif).
Objectif, se voir aujourd'hui géographiquement pour mieux s'imaginer dans le futur.

Solidarités, vivre ensemble (intervention de Marie-José Frésier)

- ❖ Uniquement 3 personnes participent activement à ce groupe thématique, il est difficile de créer une émulation. Volonté de fusionner avec le groupe Urbanisme.
- ❖ Travaux d'isolation de l'aile de Chamrousse : Espaces occupables par des associations. Le jour où elles déménageront, bien anticiper les usages.
- ❖ Souhait d'être plus associés sur différents projets de la commune (projets sur l'énergie du futur ou sur le choix des budgets participatif par exemple...). Le groupe se pose des questions sur le sens de leur implication.

Adaptation au changement climatique (intervention de Caroline Cesbron)

- ❖ Travail sur la mise à disposition d'arbres pour les particuliers, en relation avec les services et élus compétents. RDV à venir avec les services de Grenoble Alpes Métropole sur le plan canopée.

Groupe mobilité (intervention de Yves Ninet)

- ❖ Continuité du travail commencé l'année dernière sur les mobilités de transit. Voir si d'autres sujets peuvent être traités cette année.
- ❖ Une prochaine réunion est programmée prochainement courant février pour avancer sur ces sujets.

Remarques globales sur le fonctionnement du conseil :

Echanges sur le fait que les sujets se renouvellent presque trop vite par rapport au rythme de travail des groupes (ex : le travail en cours n'est pas fini et la commune propose de travailler sur la fauconnière). Il est rappelé l'autonomie laissée à chacun des groupes afin de pouvoir se saisir des sujets qu'ils souhaitent au-delà des demandes émanant de la collectivité.

2. Les propositions fortes de l'atelier rêve ta ville à 30 ans de novembre 2022

Retours sur la synthèse des propositions phares issues de l'atelier d'aménagement urbain (voir doc joint)

Habitat

La majorité des participants a proposé de densifier l'habitat présent dans la ville mais en favorisant des constructions collectives de faible hauteur (inférieur à R+5). Les constructions sont de haute qualité environnementale et végétalisées.

Equipements et services

L'ensemble des participants a proposé des équipements et des services d'hyperproximité (commerces de proximité, centre culturel au cœur du quartier, établissements scolaires) et la présence de lieux de rencontre et de convivialité intergénérationnel (café, food truck...). Les équipements de plus grandes infrastructures (hôpital, équipements sportifs...) sont quant à eux situés plutôt vers les périphéries ou en dehors du quartier.

Activités économiques

Le positionnement des activités économiques dans la ville idéale de 2050 est différent entre les groupes. D'un côté un groupe propose l'installation des activités économiques en périphérie du centre-ville, alors que pour d'autres elles se situent au centre-ville soit dans des zones délimitées, soit elles sont intimement liées avec l'habitat.

Espaces publics

Tous les groupes sont unanimes sur la volonté d'avoir des espaces publics vivants, animés, conviviaux, plus perméables et plus végétalisés et où l'intensité des usages diminue en fonction des lieux (calme, animé...)

Mobilités

Pour la majorité des participants, dans la ville de 2050, les véhicules motorisés sont déplacés en périphérie du centre-ville. La priorité est donnée au mode actif (vélo piétons) et aux transports en commun au sein du centre-ville.

Pistes de travail pour la suite

Le prestataire en charge de l'animation de l'atelier propose aux membres du conseil du temps long des pistes de réflexion issues des échanges de la soirée à travailler dans chaque groupe qui compose l'instance : validation collective de ces principes, précisions des enjeux et des attentes en lien avec ces principes, définition d'indicateurs pour évaluer leur prise en compte dans les projets, recherches de référence pour les illustrer...

Ces propositions pourraient par exemple être débattues avec des spécialistes lors d'ateliers thématiques.

MOBILITÉ

Prioriser les modes doux (la marche, le vélo).

Apaiser les cœurs de quartier en ne conservant la voiture que sur les grands axes structurants de circulation.

URBANISME

Privilégier des immeubles collectifs d'une hauteur maximale de R+5

Mise en débat : organiser les fonctions (habiter, travailler, activités de loisirs...) par zones VS faire cohabiter différentes fonctions dans un même secteur

ENVIRONNEMENT / CLIMAT

Resserrer la ville pour limiter son étalement et les déplacements.

Privilégier la haute qualité environnementale dans les constructions.

Végétaliser et ombrager dès que c'est possible.

Intégrer dans l'aménagement les éléments naturels déjà présent sur le site (mettre en valeur l'eau)

SOLIDARITÉ

Intégrer des équipements et des services du quotidien en cœur de quartier pour multiplier les lieux de rencontre et favoriser la convivialité et la vie de quartier.

Penser des espaces publics inclusifs et intergénérationnels

Positionner les grands équipements et services en périphéries du cœur de ville

3. Projet de renouvellement urbain du site de la fauconnière (voir doc joint)

Véronique Blanc, adjointe à l'urbanisme, qualité de vie et Fauconnière présente le projet de renouvellement urbain du site de la Fauconnière. Elle rappelle les objectifs initiaux de la ville (cf délibération du 16 décembre 2020) ainsi que le calendrier prévisionnel et les modalités de concertations prévues. (voir document joint)

Elle signale également l'accompagnement pendant 3 ans par le Cerema* pour enclencher une démarche d'écoquartier.

** Cerema : établissement public sous la tutelle du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, accompagne l'état et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement et l'évaluation de politiques publiques d'aménagement et de transport.*

Un bureau d'étude va accompagner la commune pour la concertation qui débute le 27 février, après le vote de la délibération définissant les modalités de celle-ci.

Quelle est la place de la Métro dans le projet ?

De nombreuses compétences Métro (voiries, espaces publics, assainissement, etc.) qui devient donc un partenaire incontournable du projet.

Quel type d'accompagnement serait souhaitable de votre point de vue ?

1. Atelier rêve ta ville (en volume) appliqué à la Fauconnière.
2. Retours d'expériences d'autres écoquartiers (doc Céréma)
3. Visite Béalières avec un autre groupe pour s'inspirer des formes urbaines
4. Habitat participatif, logements sobres en énergie, conférence habitat partagé....

Calendrier

Conseil municipal du 27 février : vote de la délibération sur la concertation Fauconnière

Mars 2023 : début de la concertation sur le projet Fauconnière

Prochaine plénière : mardi 4 avril 2023 à 20 heures



ANNEXE 5 :

**Compte rendu de la séance plénière sur le projet fauconnière du
mardi 4 avril 2023**



Fauconnière
en mouvement



Projet Fauconnière
Parlons-en !

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN

ATELIER N°1 CONSEIL DU TEMPS LONG

Mardi 4 avril 2023

S/T/P
seyssinet
pariset



RENCONTRE AVEC LE CONSEIL DU TEMPS LONG

5 enjeux de l'orientation d'aménagement du secteur Fauconnière

- Une dimension économique confortée et diversifiée
- Une vie sociale et une animation du lieu dynamique et conviviale
- Une qualité, un confort et une praticité des espaces publics
- Un habitat et un cadre de vie bâti attractif et performant
- Une haute qualité environnementale et une place du naturel renforcée

84 contributions autour de ces enjeux

DIMENSION ÉCONOMIQUE CONFORTÉE ET RENFORCÉE

Axe 1

Les idées les plus plébiscitées

- Dédier un espace au **marché** :
 - Pour garder et favoriser le marché de la Fauconnière
 - Pour mettre en avant les circuits courts
 - Une "maison des producteurs" pour privilégier la production locale et bio
 - Aménager un square ou une halle pour le marché
- Implanter des **commerces de proximité** et éviter les grands commerces type supermarché
- Accueillir les **petites et moyennes entreprises** (en faisant de la Fauconnière un centre artisanal) et accueillir des activités telles que la plomberie, l'électricité, la couture, les petites réparations mécaniques...

Les autres idées

- Implanter un magasin solidaire, en fonction du quotient familial
- Réutiliser les locaux existants (comme ceux de Toyota), avec modularité des espaces commerciaux et toits photovoltaïques
- Implanter des petits restaurants, cafés, bar (en lien avec l'axe *vie sociale et animation du lieu dynamique et conviviale*)

IMAGES DE RÉFÉRENCE CHOISIES



VIE SOCIALE ET ANIMATION DU LIEU

Axe 2

Les idées les plus plébiscitées

- Installer un **bar** (ou un bistrot, ou une microbrasserie) pour que les habitants puissent se retrouver sans avoir besoin d'aller à Grenoble et que ce soit un **lieu convivial**
- Penser des espaces publics **multifonctionnels** :
 - Une place animée, ludique avec des espaces couverts, des espaces de jeux pour enfants mais aussi pour adultes, des tables et des chaises pour boire et discuter
 - Des espaces intergénérationnels qui favorisent les échanges et la convivialité
- Implanter un **espace de coworking** et/ou un tiers lieu pour avoir la possibilité de travailler sur place et de partager les équipements

Les autres idées

- Envisager un lieu (intérieur) croisant différents usages : activités culturelles, sportives, réparation de vélo... en réutilisant le bâti existant, par exemple d'un ancien concessionnaire automobile
- Maintenir les jardins partagés et en créer de nouveaux (en lien avec l'axe *haute qualité environnementale et place du naturel renforcée*)

MAGES DE RÉFÉRENCE CHOISIES



QUALITÉ ET CONFORT DES ESPACES PUBLICS

Axe 3

Les idées les plus plébiscitées

Espaces publics :

- Aménager un espace central convivial, sans voiture, avec l'esprit de place de village
- Aménager des espaces publics :
 - De détente, de rencontre intergénérationnelle, de sport, de déambulation, avec des boîtes à livres...
 - Des espaces hétérogènes, divers, mêlant différents usages
 - Donnant une place importante à l'eau

Mobilités :

Favoriser les mobilités actives :

- En installant des boxes et des arceaux vélos
- En mettant en place la location de vélos cargos
- En imaginant des espaces où se côtoient cycles, piétons et voitures en toute sécurité

Limiter l'usage de la voiture :

- En installant des parkings-relais à l'extérieur du quartier (mais à proximité)
- En exploitant l'offre de transport existante
- En installant des parkings dédiés à l'autopartage

Les autres idées

- Aménager des espaces verts publics sur différents niveaux
- Proposer du mobilier accueillant et ombragé
- Garder et agrandir la piscine
- Installer des pavés infiltrants pour garder des sols perméables tout en permettant le passage occasionnel des véhicules.

IMAGES DE RÉFÉRENCE CHOISIES



HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET PLACE DU NATUREL RENFORCÉE

Axe 4

Les idées les plus plébiscitées

Végétalisation :

- **Aménager de nouveaux espaces verts** pour créer des îlots de fraîcheur
 - Exemple : le parc Lesdiguières pourrait être agrandi pour "ceinturer" La Fauconnière
 - Exemple : création d'une trame verte perpendiculaire au Drac
- **Conserver les parcelles déjà végétalisées** et sauvegarder les arbres existants
- Donner une place importante au **matériaux naturels** (végétal, bois, pierre)
- Planter des **essences adaptées** au réchauffement climatique et favoriser la biodiversité
- **Désimperméabiliser les sols**
- Donner une **place importante à l'eau** : débuser les ruisseaux existants

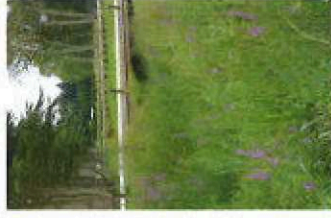
Énergies vertes :

- **Panneaux photovoltaïques** sur les toits
- Envisager la **géothermie**, les **panneaux thermiques** pour l'eau chaude, l'énergie éolienne

Les autres idées

Développer l'**agriculture urbaine** pour permettre de cultiver sur les toits (en lien avec l'*axe dimension économique renforcée* et l'*axe vie sociale et animation*)

MAGES DE RÉFÉRENCE CHOISIES



HABITAT ET CADRE DE VIE BÂTI ATTRACTIF ET PERFORMANT

Axe 5

Les idées les plus plébiscitées

Les formes du bâti :

- Organiser un gradient de densité d'habitat entre la zone très urbanisée et la zone végétalisée
- Construire en gardant une diversité de formes d'immeubles ; des volumes divers qui s'imbriquent
- Construire des bâtiments de peu de hauteur
- Mettre des toits en pente ou arrondis
- Utiliser une diversité de matériaux

Mais aussi :

- Planter du bâti tout en conservant la vue sur les massifs
- Végétaliser les façades
- Mettre en place de l'**habitat partagé** : Avec des espaces communs à tous, la mutualisation d'équipements (laverie...) et une mixité générationnelle

MAGES DE RÉFÉRENCE CHOISIES



LES PROCHAINES ÉTAPES

Les prochains temps de concertation

Balade urbaine : Mercredi 10 mai de 18h à 20h – Place de la Fauconnière

Forum de concertation : Samedi 3 juin de 11h à 17h

Notre proposition pour une contribution de votre part pour le forum

Proposition de réalisation par chaque groupe thématique d'une représentation du futur projet Fauconnière en positionnant des éléments dans le périmètre de projet.

Sous forme de plan plus ou moins précis, avec une dimension créative : collages, illustrations, matériaux divers, dimension maquette...

Nous souhaiterions exposer ces productions lors du forum pour stimuler la réflexion des participants.

